Revue internationale de la Croix-Rouge (2024), 926

REVUE INTERNATIONALE de la Croix-Rouge

Les défis de la recherche sur et par le secteur humanitaire : une relation de transformation

Julien Antouly, Vincent Leger, Camille Raillon et Virginie Troit

Julien Antouly, coordinateur des programmes scientifiques et de la valorisation des recherches, Fondation Croix-Rouge française, Montrouge, France.

Vincent Leger, chargé de recherche, Fondation Croix-Rouge française, Montrouge, France.
Courriel : vincent.leger@croixrouge.fr.

Camille Raillon, chargée de mission scientifique, Fondation Croix-Rouge française, Montrouge, France.

Virginie Troit, directrice générale, Fondation Croix-Rouge française, Montrouge, France.

Original en français

Résumé

Le contexte dans lequel se déroule l'action humanitaire a considérablement changé en vingt ans. Ce bouleversement a donné lieu à la nécessité de mener une réflexion sur l'aide humanitaire, comme le montre l'intérêt des acteurs humanitaires pour la recherche scientifique depuis le début du 21e siècle. Cette nouvelle approche a conduit à la création de nombreuses organisations dédiées à la recherche au sein même du secteur, pour que le savoir scientifique sur l'action humanitaire ne soit pas produit uniquement par des acteurs académiques. La Fondation Croix-Rouge française, fondée en 2013, en fait partie. Cette organisation témoigne de la diversité et de la complexité des questions soulevées par le secteur humanitaire et la difficulté d'y répondre. L'histoire de l'humanitaire, ses défis passés et contemporains et ses facteurs de succès montrent également à quel point il est difficile de mettre en œuvre une telle réponse.

* Les opinions exprimées dans le présent article sont celles des auteurs et elles ne reflètent pas nécessairement celles du CICR. Le CICR ne certifie ni ne garantit l'exactitude ou la fiabilité de tout avis, opinion ou déclaration exprimés dans cet article.

Cet article passe en revue plusieurs exemples de programmes scientifiques créés en étroite collaboration avec le secteur humanitaire pour tirer des enseignements (facteurs de succès, difficultés rencontrées, témoignages sur l'application des résultats de la recherche). L'article propose une analyse rétrospective de la collaboration entre l'action humanitaire et sociale et le secteur académique, et explore les possibilités futures en anticipant les tendances à court-terme et les besoins auxquels les organisations comme les chercheurs devront répondre pour soutenir les pratiques de la solidarité de demain.

Mots clés : recherche, science, savoir, secteur académique, université, secteur humanitaire, Fondation Croix-Rouge française, innovation, expertise.

La relation entre le secteur humanitaire et celui de la recherche prend plusieurs formes car l'action humanitaire et ses acteurs sont autant des objets de recherche, des producteurs de recherche et des initiateurs de coopération entre le monde universitaire, la société civile et les personnes accompagnées. L'action humanitaire comme objet de recherche est au moins aussi ancienne que l'avènement de l'humanitaire dans sa forme laïque et moderne, marqué par la création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les coopérations universitaires engendrées[1], d'une part avec les juristes pour travailler sur les normes et leur diffusion et d'autre part dans le domaine sanitaire et médical[2] pour mieux soigner les victimes au cœur des crises, que ce soit en contexte de conflits armés ou dans d'autres formes de crises. De la recherche-action ciblant des dispositifs ou programmes opérationnels[3], jusqu'à des recherches plus fondamentales ou critiques émergeant notamment dans le champ de l'aide au développement, les disciplines et méthodes des sciences humaines et sociales (SHS)[4] ont révélé leurs apports, en parallèle de la montée en puissance de l'aide internationale[5].

De plus, les coopérations entre universitaires et humanitaires poursuivent plusieurs objectifs, que ce soit fournir des preuves pour rendre compte des actions financées, éclairer les opérations, nourrir le plaidoyer ou innover. Néanmoins, en dépit d'une demande croissante de redevabilité[6], les recherches sur l'aide humanitaire

1 La *Revue internationale de la Croix-Rouge*, « un journal académique révisé par les pairs, élaboré par le [CICR] et publié par Cambridge University Press », initie ces collaborations en 1869. Voir « À propos de la Revue » *Revue internationale de la Croix-Rouge*, disponible sur : https://international-review.icrc.org/fr/propos-de/propos-de-la-revue [toutes les références internet ont été vérifiées en octobre 2024].

2 Le secteur humanitaire et en particulier le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement) ont joué un rôle crucial dans le développement des soins infirmiers et de nombreuses dimensions de la santé publique.

3 Virginie Troit, « Les sciences sociales au soutien de l'humanitaire ? Revisiter quelques cas en Afrique », *in* Thomas Fouquet (dir.), *Transition humanitaire au Sénégal*, Karthala, Paris, 2016.

4 La revue *Humanitaire* a analysé la relation entre anthropologie et action humanitaire. Revue *Humanitaire*, hors-série n° 4, automne-hiver 2007.

5 L'exemple d'ENDA Tiers Monde au Sénégal est éclairant sur cette démarche. Cheikh Gueye, « Entre recherche fondamentale et action en développement », *in* T. Fouquet (dir.), *op. cit*. note 4.

6 Henrik Buljo Anstorop et Cindy Horst, *Broadening the Concept of Humanitarian Accountability*, Peace Research Institute Oslo, Oslo, 2021.

sont considérées comme insuffisantes tant en qualité qu'en quantité, et sujettes à des biais ou à des dynamiques de pouvoir[7]. Ces dix dernières années, les initiatives de recherche en SHS se sont pourtant multipliées non seulement *sur* le secteur humanitaire, notamment (avec l'intérêt des études humanitaires[8]), mais aussi *avec* le secteur humanitaire dans des démarches plus participatives, et enfin *par* les organisations non-gouvernementales (ONG) et des associations (en partant des questionnements et des réflexions au cœur de l'activité opérationnelle[9]). Ces dernières prennent des formes institutionnelles diverses : elles peuvent être internalisées ou externalisées, par exemple, et les modalités de soutien et de collaboration avec le secteur académique sont multiples (recrutement de chercheurs, financements sous forme de bourses, partenariats sur projets, *etc.*).

Symptomatique de la nécessité de faire évoluer la relation entre le monde universitaire et le monde humanitaire, la Fondation Croix-Rouge française (la Fondation) a été créée en 2013 pour soutenir la recherche et renforcer les collaborations entre le secteur académique et la société civile active dans le champ de l'action humanitaire et sociale. La Fondation s'inscrit dans cette dynamique de renforcement des liens entre le champ académique et le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (le Mouvement). Lancée sous la forme d'un fonds de dotation, elle devient une fondation reconnue d'utilité publique en 2017 avec l'objectif d'institutionnaliser et pérenniser un espace réflexif et professionnel dédié à la recherche, appuyé par une gouvernance scientifique adaptée. Sa stratégie est alors de miser sur les SHS pour renforcer l'adaptation des pratiques et l'innovation sociale, améliorer les mécanismes d'apprentissage et mettre en œuvre des modes de coopérations plus inclusifs et éthiques. Ses fondateurs sont partis du constat que les fonctions « recherche-développement-innovation » sont non seulement indispensables au secteur privé pour se développer mais représentent aussi des investissements d'ampleur. Ces fonctions peinent à se structurer de manière durable au sein des institutions et ONG humanitaires dont le modèle économique associatif impose d'importantes contraintes et limite les investissements de « siège ». Pourtant, les acteurs humanitaires transnationaux ou locaux à forte envergure opérationnelle, agissant parfois seuls au sein des communautés, sont porteurs de responsabilités et d'enjeux humains majeurs qui nécessitent une réflexion sur l'environnement, l'efficacité et la pertinence des actions qu'ils mènent. Après dix années de développement, les résultats produits par les programmes scientifiques de la Fondation, constituent un espace d'observation de la diversité et de la profondeur des questionnements qui traversent le champ professionnel de l'aide internationale, de même que celui de la relation recherche-humanitaire. En effet, en 2024, ce sont plus de cent-vingt projets

7 Enrica Leresche *et al.*, « Conducting Operational Research in Humanitarian Settings: Is There a Shared Path for Humanitarians, National Public Health Authorities and Academics? », *Conflict and Health*, vol. 14, n° 25, 2020, disponible sur : https://doi.org/10.1186/s13031-020-00280-2.

8 Valérie Gorin, « Les études humanitaires : un champ toujours en voie de constitution », *Alternatives humanitaires*, n° 25, 2024, disponible sur : https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2024/03/20/les-etudes-humanitaires-un-champ-toujours-en-voie-de-constitution/.

9 Valéry Ridde, « Recherche et acteurs humanitaires : passer de la méfiance à l'efficience », *Alternatives humanitaires*, n° 17, 2021, disponible sur : https://www.alternatives-humanitaires.org/fr/2021/07/19/chercheurs-et-acteurs-humanitaires-passer-de-la-mefiance-a-lefficience/.

de recherche et 150 chercheurs qui ont été soutenus par la Fondation sur des enjeux stratégiques du Mouvement[10] et du secteur en général : accès à la santé et crises sanitaires, migrations et déplacement, risques et catastrophes et la transformation du système et ses valeurs.

Pour contribuer à la transformation du secteur humanitaire tout en portant une ambition scientifique, la Fondation a fait le choix de mener uniquement des activités de recherche en SHS. Toutefois, contrairement à d'autres centres ou fondations lancées par des ONG, la Fondation a décidé de les ouvrir à d'autres « terrains » que ceux du Mouvement. Le choix des SHS se justifie pour deux raisons : d'une part par un sous-financement de ces objets et disciplines par les agents économiques, d'autre part par la complexité des transformations des sociétés et des défis humanitaires pour y faire face. En effet, du fait des nouvelles formes de conflits armés, de l'évolution des liens sociaux, de l'augmentation des risques climatiques ou encore de l'ampleur des déplacements et migrations de populations, les acteurs humanitaires sont confrontés à des crises qui changent vite et qui éclatent sur de multiples territoires. La diversité des questions et des contextes confirme la nécessité d'une approche pluridisciplinaire et rigoureuse scientifiquement pour appréhender les contextes d'intervention. Ainsi, la Fondation mobilise près d'une quinzaine de disciplines scientifiques pour répondre à des besoins qui diffèrent d'un contexte à l'autre ou observer des phénomènes sociaux. Elles s'entrelacent parfois du fait de méthodologies mixtes et de sources multiples comme les archives, les questionnaires, la cartographie, les entretiens et une immersion participative, même si les approches et les compétences mobilisées sont différentes. La sociologie invite par exemple à saisir les relations sociales qui influencent les comportements émotionnels et sociaux en période de crise ou de post-crise. L'anthropologie explore plutôt les mondes professionnels comme la santé, les systèmes de croyances ou les pratiques culturelles face aux risques. Enfin, la science politique ouvre l'exploration des questions de gouvernance et les interactions et rapports de pouvoir au sein du secteur humanitaire à partir de différentes échelles d'action. Autant de savoirs et de disciplines que la Fondation mobilise pour inviter la pensée scientifique à s'associer à la pratique de l'aide humanitaire et de l'action sociale, afin de guider et d'améliorer de manière éclairée les interventions et les stratégies destinées à faire face aux défis contemporains. Résultat ? des recommandations très pratiques nées de la recherche-action, en passant par un décryptage nécessaire de nos environnements, à des approches plus critiques ouvrant de nouvelles voies et évitant de reproduire les mêmes erreurs.

À travers cette contribution, les auteurs[11], impliqués depuis plusieurs années dans la co-construction, l'encadrement et la valorisation de programmes de recherche en SHS, souhaitent formuler un retour d'expérience et partager des pistes de réflexion pour lancer un débat plus collectif. Dans cet objectif, la présente contribution dresse un état des lieux du développement important des initiatives consacrées à la recherche

10 Se référer aux défis mondiaux fixés dans la Stratégie 2030 de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), disponible sur : https://www.ifrc.org/fr/qui-sommes-nous/propos-lifrc/strategie-2030.

11 Les quatre auteurs présentent d'ailleurs un parcours mixte d'universitaires ayant travaillé sur des objets « humanitaires » et de praticiens au sein du Mouvement ou d'autres ONG.

au sein du secteur humanitaire, en particulier du Mouvement, à partir d'une perspective historique de la production de connaissances sur l'action humanitaire. Elle vise ensuite à dresser un bilan des principaux enseignements tirés de l'expérience d'acteurs engagés dans les collaborations entre secteurs académique et humanitaire depuis 10 ans, permettant d'aborder les modalités de ces coopérations et leurs effets. Enfin, elle dresse un inventaire des défis majeurs qui subsistent pour renforcer le lien entre recherche et action humanitaire, à travers une dimension plus prospective.

La reconfiguration des relations entre le secteur humanitaire et la recherche académique

La production de connaissances sur l'action humanitaire est au moins aussi ancienne que la création du CICR à la fin du 19e siècle. En témoigne l'élaboration d'une nouvelle branche du droit – le droit international humanitaire, et l'émergence des soins infirmiers et de la médecine de guerre, la lutte contre les épidémies et la sensibilisation sur l'hygiène et la santé publique[12]. Toutefois, la production de connaissances a fortement évolué, en particulier à partir des années 1960, lorsque de nouvelles ONG ont vu le jour et orienté leurs activités vers les nouveaux États issus du mouvement de la décolonisation. Puis la croissance économique et opérationnelle du secteur humanitaire a provoqué une amplification des besoins en professionnalisation, en réponse à la fois à une analyse critique en lien avec les échecs de l'action humanitaire et les risques d'instrumentalisation et à des besoins de plus en plus techniques et concrets dans des contextes multiples[13]. D'une part, l'intérêt des universitaires pour la production de connaissances s'est renforcé et s'est manifesté à travers la création de masters et centres de recherches dédiés, plus ou moins structurés selon les pays, comme en atteste le réseau universitaire Network on Humanitarian Action (NOAH), une association créée en 1993[14]. D'autre part, des organisations publiques ou privées ont été mises en place pour accompagner le déploiement et l'évaluation de politiques publiques en matière de coopération internationale.

La relation entre savoirs et programmes humanitaires a été analysée dans quelques travaux majeurs, notamment ceux de l'historien Joël Glasman[15]. Ces travaux partent des commentaires des principes développés par Jean Pictet et ses explications relatives au principe de proportionnalité[16], qui marque une concession pragmatique

12 Voir les travaux du projet sur le développement de la santé publique à la FICR dirigé par Melanie Oppenheimer, Susanne Schech et Romain Fathi : « Resilient Humanitarianism: The League of Red Cross Societies, 1919-1991 », 2024, disponible sur : https://sites.flinders.edu.au/resilient-humanitarianism/.

13 V. Gorin, *op. cit.* note 8 ; Joël Glasman, *Petit manuel d'autodéfense à l'usage des volontaires*, Les Belles Lettres, Paris, 2023.

14 « NOHA Story », 2024, disponible sur : https://nohanet.org/noha-story.

15 J. Glasman, *op. cit.* note 13 ; V. Gorin, *op. cit.* note 8 ; Fondation Croix-Rouge française, *L'Essentiel scientifique : dix ans de recherche au cœur des vulnérabilités*, Paris, 2023, disponible sur : https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2024/02/Essentiel-Scientifique_10ans_de_recherche.pdf. Nous pouvons aussi citer le numéro dédié d'*Alternatives Humanitaires*, (n° 17), sur « La recherche et l'aide humanitaire : les défis d'une collaboration », disponible sur : https://www.alternatives-humanitaires.org/en/parution/issue-17-july-2021/.

16 Jean Pictet, *Les principes fondamentaux de la Croix-Rouge : Commentaire*, *Revue internationale de la*

visant à guider les acteurs dans leurs choix opérationnels et dans l'allocation de leurs ressources[17]. C'est en analysant les modalités de mise en œuvre des principes humanitaires[18], que Glasman observe l'apparition d'un besoin d'objectivation des besoins humanitaires (alors quantifiés et mesurables) concomitant d'une production de données et de connaissances minimales :

> Ce que Pictet n'avait au départ formulé que comme une hypothèse fut largement accepté : l'idée que les souffrances humaines peuvent et doivent être objectivées – et que ce travail d'objectivation est le rôle des agences humanitaires. La question du savoir objectif était très explicite dans l'argumentaire de Pictet, puisque celui-ci visait à adosser l'impartialité – un principe de justice – à l'objectivité – un principe de savoir. La charité traditionnelle, expliquait Pictet, est « myope » : elle privilégie les personnes proches. L'aide humanitaire, au contraire, ne peut être myope. […] Il faut tout savoir, tout connaître, tout voir : « L'observation du principe de proportionnalité suppose une profonde connaissance des misères du monde. Une assistance efficace exige autant d'intelligence que de discernement. Charité implique connaissance. Il faudrait même être omniscient pour pouvoir appliquer le principe dans toute sa rigueur »[19].

De plus, depuis les années 1990 et la réponse humanitaire au génocide rwandais qui fut vivement critiquée, la volonté de renforcer la manière dont le système humanitaire régule ses « bonnes pratiques » et la redevabilité du secteur ont provoqué la création de nouvelles initiatives comme Active Learning Network for Accountability and Performance (ALNAP)[20] ou la publication de l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale (Global Humanitarian Overview)*[21] produit par le Bureau des Nations Unies

Croix-Rouge, vol. 61, n° 719, 1979.

17 Marion Haroff-Tavel, « Neutralité et impartialité – De l'importance et de la difficulté, pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, d'être guidé par ces principes », *Revue Internationale de la Croix-Rouge*, vol. 71, n° 780, 1989, p. 564.

18 Voir Joël Glasman, *Humanitarianism and the Quantification of Human Needs: Minimal Humanity*, Routledge Humanitarian Studies Series, Routledge, New York, 2020, p. 34 : « En 1965, lors de la 20e Conférence internationale de la Croix-Rouge, les principes de Pictet furent adoptés par l'ensemble du Mouvement Croix-Rouge et par les gouvernements des États parties aux Conventions de Genève. Les résolutions se rapportant aux « principes fondamentaux » acquirent ainsi un caractère obligatoire pour tout le Mouvement Croix-Rouge. (…) Dans cette version, le principe de proportionnalité fût adossé au principe d'impartialité, et la nécessité d'une forme de connaissance qui permettait l'objectivation des besoins fût établie : "l'observation du principe de proportionnalité suppose une profonde connaissance des misères du monde. Une assistance efficace exige tout autant d'intelligence que de discernement. Charité implique connaissance. Il faudrait même être omniscient pour pouvoir appliquer le principe dans toute sa rigueur". »

19 Joël Glasman, « L'invention de l'impartialité : histoire d'un principe humanitaire, entre raisons juridique, stratégique et algorithmique », Médecins Sans Frontières (MSF), Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH), 2020, disponible sur : https://msf-crash.org/fr/publications/linvention-de-limpartialite-histoire-dun-principe-humanitaire-entre-raisons-juridique.

20 Crée en 1997, l'ALNAP se définit comme « un réseau mondial d'ONG, d'agences des Nations Unies, de membres du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de donateurs, d'universitaires, de réseaux et de consultants dédiés à apprendre comment améliorer la réponse aux crises humanitaires. » Voir le site web d'ALNAP, disponible sur : https://www.alnap.org/.

21 Ce rapport annuel a été lancé par OCHA en 2015 pour rendre compte des besoins humanitaires dans le monde et de l'état de la mobilisation des ressources mesuré par le système onusien. Il donne également un aperçu des tendances et des pistes d'amélioration de l'assistance humanitaire. Voir, par exemple,

(ONU) pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) qui collectent des données et produisent des analyses sur le secteur. Les acteurs humanitaires s'organisent également pour pallier le manque de connaissances, à l'image de l'Initiative Médicaments contre les Maladies Négligées *(Drugs for Neglected Diseases initiative,* DNDI*)*[22], qui soutient des recherches sur le traitement des maladies négligées par le secteur marchand. Cette transformation de l'action humanitaire internationale, consécutive à la fin de la Guerre froide, correspond également à la montée en puissance de l'ONU et selon de nombreux auteurs, l'application de méthodes néolibérales[23]. La prise de conscience de la nécessité d'une culture de l'évaluation et de l'analyse critique donne naissance à des départements de recherche dans des ONG, tels que le Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (CRASH) de Médecins Sans Frontières (MSF). C'est aussi face aux grandes crises comme la pandémie de SIDA que les ONG réagissent et développent de nombreuses collaborations avec les chercheurs dont celles, parfois invisibilisées, d'ONG du Sud comme Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA Tiers Monde)[24]. Ainsi la relation entre le monde de la recherche et celui des ONG évolue avec une sociologie plus poreuse et les chercheurs, plus ou moins isolés, se mettent en réseau[25].

Depuis les années 2000, les organisations humanitaires, pour rendre compte de leurs actions auprès des bénéficiaires et progresser dans leurs domaines d'intervention de plus en plus nombreux, se dotent de nouvelles structures consacrées à la recherche et l'expertise. Le Mouvement met en place au début des années 1990 des centres dédiés à l'expertise, la recherche et l'apprentissage, les centres d'excellence et de référence. En s'appuyant sur la multiplication d'accidents technologiques ou de transport et de catastrophes, très médiatisés et ayant eu des conséquences traumatiques pour leurs victimes, une analyse publiée par le *Feinstein International Famine Center*[26] explique comment la Fédération internationale de la Croix-Rouge (FICR) et la Croix-Rouge danoise ont lancé le Centre de référence dédié au soutien psychosocial, puis comment l'anticipation des effets du changement climatique a incité à la création du Centre mondial pour le Climat, en partenariat avec la Croix-Rouge néerlandaise, sous l'influence d'un scientifique renommé pour son expertise sur les

OCHA, *Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2024*, décembre 2023, disponible sur : https://www.unocha.org/publications/report/world/global-humanitarian-overview-2024-enarfres.

22 Lancé par MSF suite à leur attribution du Prix Nobel de la Paix, cette initiative créée en 2003 explore de nouveaux modèles non lucratifs pour mettre la recherche médicale au service de la production de médicaments pour lutter contre des maladies graves dans les pays les plus pauvres. Voir le site web de la DNDi, disponible sur : https://dndi.org/about/who-we-are/.

23 Michael Barnett, « Humanitarianism Transformed », *Perspectives on Politics*, vol. 3, n° 4, 2005.

24 Virginie Troit, *Le "métissage" des ONG, un laboratoire pour l'avenir de l'humanitaire*, Youphil, 2014, disponible sur : http://www.youphil.com/fr/article/07743-metissage-ong-laboratoire-avenir humanitairesenegal.

25 L'*International Humanitarian Studies Association* (IHSA) met en réseau plusieurs centaines de chercheurs du monde entier travaillant sur des objets des champs de l'action humanitaire, de l'aide au développement et de la coopération internationale en contexte de crises. Voir le site web de l'IHSA, disponible sur : https://ihsa.info/.

26 Peter Walker et Larry Minear, *One for All and All for One : Support and Assistance Models for, an Effective* IFRC, Feinstein International Famine Center, université Tufts, Boston, Massachusetts, 2004, disponible sur : https://fic.tufts.edu/publication-item/one-for-all-and-all-for-one-support-and-assistance-models-for-an-effective-ifrc/.

questions environnementales. Du côté des praticiens, l'émergence de nouvelles entités dédiées aux savoirs et à l'expertise s'accélèrent sous forme de nouvelles fondations[27], d'académies[28], de plateformes[29] ou de *labs*[30] lancés tout au long des années 2010. Et contrairement aux idées reçues, les Suds sont bien présents[31]. En l'espace de cinq ans en France, la Fondation Croix-Rouge française, la Fondation Médecins du Monde, la Fondation Action contre la Faim et la Fondation Handicap International sont créées avec des objectifs de production de connaissances, d'expertise ou d'accompagnement sur l'éthique. Enfin, des initiatives en réseau comme l'*International Association of Professional Assistance and Protection* (PHAP) sont créées pour combiner l'analyse, la formation et le conseil.

La croissance du secteur humanitaire, ainsi que celle de grands *think tanks* financés en partie par les principaux États bailleurs de fonds de l'aide humanitaire[32], sont concomitantes avec la volonté de professionnaliser l'humanitaire et de l'éloigner de sa dimension bénévole associée à tort ou à raison à de l'« amateurisme »[33]. Cela conduit en effet à la structuration de l'enseignement, de la recherche et de la formation professionnelle. Côté académique, les études humanitaires[34] se constituent et des liens internationaux sont noués. L'*International Humanitarian Studies Association* (IHSA) est créée en 2009 et met en réseau des centaines de chercheurs et laboratoires travaillant sur les enjeux aussi vastes que les conflits, la protection, les droits de l'homme, la coopération et les politiques de développement, les migrations et la santé mondiale, tout en s'ouvrant aux praticiens. Au-delà des centres les plus réputés comme ceux des universités de Harvard et de Tufts aux États-Unis, des universités d'Oxford, de Manchester et de la *London School of economics* au Royaume-Uni, de l'université d'Erasmus aux Pays-Bas et de celle de Deakin en Australie, l'IHSA recense aujourd'hui de nombreux masters dans le monde entier associés ou non

27 Une de ces fondations est la fondation CRASH, née de la volonté des directeurs de MSF de créer une structure propre à favoriser la réflexion critique sur les opérations de MSF. Contrairement à la plupart des *think tanks* et des organismes de recherche dédiés à l'étude de l'aide humanitaire, CRASH fait intégralement partie d'une organisation de secours et à cet égard, peut être considérée comme pionnière dans le secteur.

28 Telles que l'Académie du Croissant-Rouge turc créée en 2020.

29 Ces plateformes ou *hubs*, associant plusieurs organisations, sont spécialisés sur des pratiques humanitaires émergentes et peuvent être soutenues par des bailleurs nationaux ou multilatéraux. Elles associent savoirs et techniques et recherche et formation afin d'accélérer certains usages ou certaines politiques, comme le transfert de liquidités pour le Cash hub abrité à la Croix-Rouge britannique (disponible sur : https://cash-hub.org/about-us/about-the-cash-hub/), ou l'action anticipatrice pour l'*Anticipation Hub* abrité à la Croix-Rouge allemande, https://www.anticipation-hub.org/about.

30 Le Laboratoire mondial sur la migration de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *(Global Migration Lab)* est lancé en 2021 à l'initiative de plusieurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge. Voir Laboratoire mondial sur la migration de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, disponible sur : https://www.redcross.org.au/globalmigrationlab/.

31 Le Centre international pour les affaires humanitaires (ICHA) de la Croix-Rouge kenyane est lancé en 2012. Voir le site web d'ICHA, disponible sur : https://www.icha.net/about/.

32 Nous pensons notamment au *Peace Research Institute Oslo*, en Norvège, et à l'*Overseas Developement Institute* basé à Londres. Créés dans les années 1950 et 1960, ils sont financés en partie par des fonds publics de l'aide publique au développement ou par l'Union Européenne et sont devenus des instituts réputés sur les questions humanitaires.

33 J. Pictet, *op. cit*. note 16.

34 À noter que la structuration des champs d'études en « Studies » est moins importante en France, qui gardent les disciplines en piliers majeurs, que dans les pays anglo-saxons.

à des laboratoires dédiés. Depuis 1993, l'association NOHA ressemblent des universités en Europe qui promeuvent l'éducation et la recherche au service de la professionnalisation du secteur. En 2023, le réseau compte des universités de neuf États membres de l'UE ainsi que neuf universités partenaires sur d'autres continents et a lancé le *Journal of International Humanitarian Action*[35]. Ces nouveaux espaces font circuler les personnes, les savoirs et les expériences entre les secteurs universitaires et humanitaires, contribuant à nuancer les stéréotypes et les méfiances réciproques. De nombreux humanitaires deviennent chercheurs et des chercheurs sont recrutés dans les ONG, contribuant à développer une culture scientifique jusque dans les conseils d'administration. Les bailleurs de fonds ouvrent également leur financement à des partenariats entre chercheurs et ONG (par exemple, le département du Développement international au Royaume-Uni et la direction pour l'aide humanitaire de la Commission européenne, ECHO[36]). Le programme *Humanitarian Future* du Kings College entre 2004 et 2015 est autant soutenu par de grandes ONG internationales que par des bailleurs bilatéraux. La relation entre les ONG et les universitaires se densifie et se diversifie, en particulier en ce qui concerne les SHS. Pour les organisations humanitaires, il ne s'agit plus seulement de recourir aux chercheurs en urgence pour résoudre un problème opérationnel, mais de se poser en objet de recherche pour anticiper les défis futurs. Par conséquent, les questions de recherche accompagnent de plus en plus des approches opérationnelles dans certains contextes humanitaires et tout au long du cycle « projet », mais interrogent aussi la perception du travail des ONG auprès des populations qu'elles accompagnent[37], ou bien des questions plus institutionnelles comme la gouvernance, la collecte de fonds ou la communication[38].

L'évolution de la relation entre aide humanitaire et recherche a été relativement peu étudiée ou commentée, à quelques exceptions près[39]. Ces collaborations entre acteurs humanitaires et chercheurs restent encore trop peu courantes face à la complexité accrue des contextes et des différents rôles occupés par chacun d'entre eux. Elles soulèvent pourtant de nombreuses questions épistémologiques, scientifiques, ou encore éthiques. En dépit des bonnes volontés, de nombreuses limites fragilisent ces partenariats, comme la durée des enquêtes ; les résultats attendus ; les

35 Voir « NOHA Story », *op. cit.* note 14.

36 V. Ridde, *op. cit.* note 9, p. 3.

37 Un bon exemple est la recherche menée par Caroline Abu Saada à MSF dans plusieurs pays : voir Caroline Abu-Sada (dir.), *Dans l'œil des autres. Perception de l'action humanitaire et de MSF*, MSF-USA, 2012. Selon Sabrina Ferstler, « Cette préoccupation n'est pas nouvelle, d'autres études existent en la matière, qu'elles soient menées par d'autres ONG, des instituts de sondage ou des chercheurs. Destinés à comprendre les mécanismes de perception de l'action humanitaire, ces travaux s'attachent à rendre compte de la perception de l'"entreprise humanitaire" (c'est-à-dire qu'ils s'intéressent à l'ensemble des acteurs impliqués, non gouvernementaux et étatiques). Mais ils se focalisent aussi sur l'examen de la perception de l'aide humanitaire par les populations en zones de conflits. […] C'est tout l'intérêt de la présente étude que de ne pas se cantonner à cette dimension sécuritaire tout en provenant d'une association médicale qui réfléchit sur elle-même. » Sabrina Ferstler, « MSF dans le regard des autres », *Humanitaire*, vol. 31, 2012, disponible sur : http://journals.openedition.org/humanitaire/1259.

38 Pascal Dauvin, *La communication des ONG humanitaires*, L'Harmattan, Paris, 2010 ; Virginie Troit, « La photographie, prisme de lecture et enjeu révélateur du système de l'aide internationale », *Mondes en Développement*, vol. 1, n° 165, 2014.

39 Pour deux exemples, voir *Alternatives humanitaires*, n° 17, *op. cit.* note 15 ; V. Gorin, *op. cit.* note 8.

catégorisations et langages différents ; la complémentarité entre recherche-action, recherche appliquée et recherche fondamentale[40] ; le respect de la liberté académique et de la publication et la question de la propriété des données. « L'organisation de partenariats entre les humanitaires et la recherche n'est jamais facile », souligne le chercheur Valéry Ridde. Quant aux collaborations, « elles ne sont pas exploitées à la mesure de leurs potentialités et au-delà des préjugés qui persistent[41] ». De plus, les pressions financières pesant sur les organisations humanitaires et les scandales[42] qu'elles traversent font craindre des menaces sur leur réputation, tandis qu'elles luttent pour un modèle économique pérenne et sans dépendance disproportionnée.

Lorsque la Croix-Rouge française inaugure un espace dédié à la recherche en 2013, un constat s'impose rapidement : en France, le monde universitaire reste très cloisonné, les financements ne sont ni adaptés, ni à la mesure des besoins d'apprentissage. De plus, la faible inclusion des chercheurs ressortissants des pays bénéficiaires de l'aide internationale est criante, alors même qu'ils agissent en proximité des crises[43]. Cela creuse les asymétries avec la recherche occidentale et conduit à des biais de perspectives sur de nombreux objets de recherche. La chercheure Larissa Kojoue ajoute, dans le cas de l'Afrique, la tendance pour les jeunes chercheurs à s'orienter vers la consultance. Or, dit-elle, « la consultance et l'expertise répondent à des logiques différentes. Les termes de référence sont plus ou moins imposés, le temps imparti à la collecte des données est court, la pression forte pour une aide à l'action au service du commanditaire, *etc*.[44] ». Elle rappelle qu'il est nécessaire que la recherche reste à sa place pour des objectifs qui lui sont spécifiques : « le positionnement dans des débats scientifiques, empiriques et théoriques à travers les publications ; la priorité aux enquêtes de terrain rigoureuses et intensives ; la priorité à la production de connaissances nouvelles empiriquement fondées ; le respect des normes et standards internationaux en matière scientifique[45] ». Les partenariats avec la recherche, la relation à l'innovation et la question de l'assimilation des résultats restent un champ d'exploration autant créatif que primordial puisque l'enjeu est en effet de penser collectivement le futur et l'utilité, pour les sociétés, des collaborations entre secteurs académique et humanitaire.

40 Le cas de Handicap International au Rwanda est révélateur : voir Virginie Troit, *op. cit*. note 3.

41 V. Ridde, *op. cit*. note 9, pp. 1-8.

42 Les scandales qui ont marqué l'opinion publique sont par exemple l'escroquerie de l'Arche de Zoé au Tchad, (voir « Arche de Zoé : Retour sur un fiasco humanitaire », *Le Monde*, 2 décembre 2012, disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2012/12/02/arche-de-zoe-retour-sur-un-fiasco-humanitaire_1798665_3224.html), les abus sexuels perpétrés par des membres du personnel de l'ONG Oxfam en Haïti (voir Jessica Elgot et Karen McVeigh, « Oxfam Loses 7,000 Donors since Sexual Exploitation Scandal », *The Guardian*, 20 février 2018, disponible sur : https://www.theguardian.com/world/2018/feb/20/oxfam-boss-mark-goldring-apologises-over-abuse-of-haiti-quake-victims), ou la crise financière du CICR en 2023, (voir Aline Jaccottet, « Au CICR, le directeur Robert Mardini craint une crise financière d'une ampleur inédite », *Le Temps*, 7 mars 2023, disponible sur : https://www.letemps.ch/monde/cicr-directeur-robert-mardini-craint-une-crise-financiere-dune-ampleur-inedite).

43 Marie-Thèrese Mengue et Virginie Troit, *Transition humanitaire au Cameroun*, Karthala, Paris, 2023, pp. 11-26.

44 Larissa Kojoue « Consultant·e ou chercheur·e ? Le dilemme des jeunes universitaires en Afrique », *World-edu*, 2018, disponible sur : https://theconversation.com/consultant-e-ou-chercheur-e-le-dilemme-des-jeunes-universitaires-en-afrique-106388.

45 *Ibid*.

Soutenir la recherche « par et pour » les acteurs humanitaires : l'expérience de la Fondation Croix-Rouge française

Fin 2023, la Fondation Croix-Rouge française a soutenu plus de cent-vingt projets de recherche en mobilisant une vingtaine de disciplines dans les domaines de la migration, de la santé et des épidémies, de la transition humanitaire et de la gestion des catastrophes et des risques. Après dix ans de missions scientifiques, la Fondation constitue ainsi un observatoire de la diversité et de la profondeur des questionnements et des enjeux contemporains d'une part, et de la mise en application des résultats de la recherche scientifique dans l'espace humanitaire d'autre part. En effet, la Fondation s'est efforcée durant ces dix années d'encourager et de soutenir une authentique démarche de recherche scientifique indépendante, dont l'objectif est de fournir des réponses à des questions jusqu'alors inexplorées et de générer des connaissances offrant de nouvelles clés de compréhension. Dans le même temps, et conformément aux principes qui fondent l'action de toutes les entités du Mouvement, l'objectif de ces collaborations demeurait avant tout de produire des connaissances utiles pour agir, permettant d'améliorer la réponse aux besoins sociaux et humanitaires, à travers une meilleure compréhension des contextes, et une étude des modalités de l'aide apportée aux personnes accompagnées. Afin de remplir ces deux objectifs, la Fondation a mis en œuvre de manière progressive des outils méthodologiques permettant de transformer les modes de collaboration entre chercheurs et acteurs opérationnels, avec le déploiement progressif d'un programme dédié aux entités du Mouvement, puis aux bénévoles et salariés, et enfin la création d'ateliers collectifs postérieurs aux programmes de recherche.

Afin de réaliser ses ambitions, la Fondation a progressivement construit des outils et méthodologies permettant de renforcer l'utilité des recherches produites, et notamment en orientant la production de connaissances vers les besoins exprimés par les équipes opérationnelles. L'objectif était donc non seulement de produire des connaissances sur l'action humanitaire, mais également de « faire de la recherche avec les humanitaires ». En effet, la littérature spécialisée sur le transfert et l'appropriation des connaissances fait état de la coexistence de différents modèles de recherche, plus ou moins efficaces[46]. Il convient par exemple de distinguer le modèle *« science push »* et le modèle « *demand pull* ». Le premier est unidirectionnel et part du postulat que la production de connaissances inédites, nouvelles et de qualité, est nécessairement utilisée par les acteurs opérationnels ou politiques[47]. À l'inverse, le second considère que l'utilisateur final, l'acteur opérationnel dans notre cas, parvient à formuler ses demandes et ses besoins. Dans ce modèle, le postulat de départ est qu'une meilleure adéquation entre les réponses apportées par les chercheurs, les connaissances produites et les demandes de l'utilisateur permettent d'augmenter l'appropriation

46 Christian Dagenais et Valéry Ridde, « Le transfert des connaissances scientifiques, "c'est bien, mais c'est pas encore arrivé" », *Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation des connaissances*, vol. 4, n° 1, 2020.

47 Christian Dagenais, « Vers une utilisation accrue des résultats issus de la recherche par les intervenants sociaux. Quels modèles de transfert de connaissances privilégier ? », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 39, n° 3, 2006.

des résultats de recherche. Toutefois, les résultats ne sont pas toujours à la hauteur des attentes, *a fortiori* en cas d'implication insuffisante des acteurs opérationnels au cours du processus de recherche. C'est pourquoi un troisième modèle est souvent cité dans la littérature spécialisée comme étant particulièrement efficace en matière de transfert de connaissances : le modèle de l'« interaction sociale »[48]. Dans ce dernier, c'est davantage le processus de collaboration entre les chercheurs et les acteurs opérationnels qui est mis en avant comme un facteur majeur de succès. Il défend une interaction permanente, tout au long du projet de recherche, depuis la définition des problématiques et des objectifs jusqu'à la diffusion des résultats, en passant par la collecte et l'analyse des données. Dans le monde francophone, de nombreuses terminologies ont d'ailleurs été développées pour refléter ce besoin de collaborations accru entre chercheurs et acteurs opérationnels : recherche participative, recherche-action, recherche interventionnelle, *etc*.

S'inscrivant dans cette démarche, la Fondation a progressivement développé un nouveau format de programme de recherche, le *Red Cross & Red Crescent Joint Program*. La première étape de la mise en œuvre de ce programme a consisté à collecter les besoins en recherche des différentes entités du Mouvement, qu'il s'agisse d'unités locales de la Croix-Rouge française en France, ou bien de Sociétés nationales étrangères. Une méthode de collecte a d'ailleurs été développée, à travers l'usage de documents de cadrage sur les attentes et besoins des acteurs humanitaires opérationnels. Dans certains cas, des ateliers d'émergence de besoins ont pu être organisés, impliquant chercheurs et praticiens de l'action humanitaire et sociale ou de la solidarité internationale. Dans un deuxième temps, ce programme a permis d'accompagner et de financer un ou plusieurs chercheurs pour mener un projet de recherche en collaboration avec les équipes opérationnelles. Les chercheurs restaient libres sur le plan méthodologique, et menaient le projet selon leurs protocoles habituels. Toutefois, la Fondation s'est efforcée de jouer le rôle d'intermédiaire afin d'assurer qu'à chaque étape (cadrage, revue de littérature, collecte de données, analyse, restitution, *etc*.), les points de vue respectifs des chercheurs et des acteurs humanitaires soient pris en compte. À travers des ateliers, ou bien des comités de suivi réunis toutes les deux à six semaines, l'objectif était de créer les conditions de partage et de compréhension mutuelle du travail de chacune des parties. Lors de ces réunions, les chercheurs peuvent présenter d'anciens projets de recherche et des ouvrages publiés, leurs objectifs de recherche et la méthodologie qu'ils comptent employer. Par ailleurs, les équipes de terrain et leur hiérarchie au siège peuvent partager leurs attentes, leurs besoins, mais également leur expertise et leur expérience des contextes et des interventions. Ces acteurs humanitaires jouent souvent un rôle clé dans l'identification des terrains, des personnes et des données importantes pour la recherche, et pour faciliter leur accès. Enfin, les premières analyses des données collectées et la discussion des résultats constituent généralement une étape importante, ou la contribution des acteurs opérationnels permet d'affiner les conclusions,

48 Réjean Landry, Nabil Amara et Moktar Lamari, « Climbing the Ladder of Research Utilization », *Science Communications*, vol. 22, n° 4, 2001.

et d'envisager de premières recommandations. Depuis 2018, la Fondation a conduit plusieurs programmes de recherche suivant cette approche, qui a été constamment ajustée selon les échecs ou les succès observés[49].

Malgré la mise en œuvre de ces outils, il a rapidement été constaté que l'implication des salariés et bénévoles du Mouvement dans les projets de recherche demeurait difficile. En effet, les collaborations impliquent davantage des professionnels bénéficiant d'une forte expérience et expertise métier, qui occupent souvent des fonctions de supervision de programmes opérationnels. Toutefois, l'implication des volontaires, formant le socle du Mouvement et souvent en première ligne dans la réponse aux souffrances et aux vulnérabilités, paraissait indispensable pour produire des connaissances pertinentes, et renforcer leur utilité. En effet, ceux qui agissent sur le terrain, en première ligne face aux souffrances que la Croix-Rouge française a pour mission d'alléger, sont les mieux placés pour faire remonter les difficultés opérationnelles auxquelles ils sont confrontés sur le terrain. Pour répondre à cet enjeu, la Fondation a donc mis en œuvre un nouveau programme spécifique, dénommé « bénévo'Lab ». Celui-ci propose à tous les bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française de bénéficier d'un soutien technique et scientifique pour répondre à des questions ou des difficultés opérationnelles rencontrées lors des missions Croix-Rouge. Chacun, dans l'action, n'a pas toujours le temps ou le recul nécessaires pour mener seul une réflexion sur ses missions ou les problèmes qu'il rencontre. C'est pourquoi la Fondation Croix-Rouge propose d'associer, pendant une année, un spécialiste universitaire expert de la question soulevée, en lien constant et direct avec le bénévole ou salarié et ses missions.

Concrètement, au terme d'un l'appel à propositions lancé chaque année auprès de tous les bénévoles et salariés de la Croix-Rouge française, la Fondation étudie toutes les demandes formulées et les évalue selon plusieurs critères, dont la faisabilité d'une recherche sur la proposition, la pertinence et l'utilité du questionnement pour le Mouvement, ou encore les possibilités d'amélioration de l'action grâce aux résultats attendus d'un travail de recherche sur le sujet. Les propositions sélectionnées sont ensuite proposées à la communauté scientifique via des appels à participation, puis la Fondation sélectionne les chercheurs qui seront les mieux à même de travailler sur ces demandes. La Fondation conserve toutes les demandes reçues. Celles qui ne sont pas retenues, en dépit de leur intérêt et du fait du nombre limité de financements disponibles, sont communiquées aux partenaires scientifiques de la Fondation afin d'étudier toute opportunité future de réalisation d'une recherche sur mesure ayant pour objectif une réponse claire et opérationnelle aux questions posées. Enfin, pour que les femmes et les hommes engagés au quotidien sur le terrain bénéficient de l'expérience et des résultats de la recherche, et que leur action au

49 Pour consulter les publications issues de différents programmes construits selon cette méthode, voir Estelle Fourat, *Les dimensions de l'accueil alimentaire : Comment mieux nourrir les migrant.e.s*, Fondation Croix-Rouge française, *Les Papiers de la Fondation*, n° 27, 2020, disponible sur : https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2020/03/les_dimensions_de_l-accueil_alimentaire_fourat.pdf ; Aïssa Diarra, *Mauritanie, Mali, Niger : comment améliorer l'accès à la santé sexuelle et reproductive*, Fondation Croix-Rouge française, *Pratiques & Humanités*, n° 4, juin 2022, disponible sur : https://www.fondation-croix-rouge.fr/wp-content/uploads/2022/07/aissa_numerique_21_07_2022_bv-1.pdf.

service des plus vulnérables en soit renforcée, le chercheur sélectionné conduit ses travaux en lien étroit avec le bénévole ou le salarié à l'origine du projet. Ainsi, chaque bénévole ou salarié dont la demande est sélectionnée est impliqué à tous les stades du projet : lancement de l'appel à participation des chercheurs, suivi de l'enquête terrain et restitution des résultats. Fin 2023, sept recherches ont été conduites dans le cadre du programme Bénévo'Lab.

Enfin, dans un troisième temps, la Fondation a développé des ateliers collectifs spécifiques à la mise en œuvre et l'application des résultats de recherche. En effet, si les approches collaboratives développées permettent une réception positive des résultats de recherche, une diffusion au sein de l'organisation et une bonne appropriation, force est de constater que leur impact sur la transformation des activités opérationnelles peut demeurer limité. Ces activités restent contraintes par différents facteurs, qu'il s'agisse du financement ou de la transformation des besoins humanitaires. Par exemple, le *turnover* parfois important des personnels impliqués dans les programmes peut constituer un frein affectant la continuité de la collaboration. L'utilisation concrète des résultats n'est donc pas toujours évidente, et demeure le fruit d'un processus complexe d'appropriation, mais surtout de compréhension mutuelle. De plus, dans certains cas, malgré l'apport de nouvelles connaissances jugées de bonne qualité, la difficulté réside dans la capacité à les transformer en actions concrètes et à les intégrer dans des programmes opérationnels existants[50]. Pour répondre à ces enjeux, la Fondation a récemment développé une méthodologie basée en partie sur un nouveau format d'atelier collectif, les ateliers post-recherche et d'innovation sociale (APRIS). L'objectif des ateliers APRIS est de co-construire, entre chercheurs et acteurs, de nouvelles pratiques sur la base de résultats de recherches en SHS. Les expérimentations des ateliers APRIS, toujours en cours, constituent une excellente opportunité de réfléchir au modèle de la démarche collaborative entre chercheurs et acteurs opérationnels, ainsi que des processus d'appropriation et d'application des connaissances scientifiques. À ce jour, deux programmes de recherche ont été sélectionnés, sur la base du potentiel de leurs résultats, et un premier atelier a déjà été conduit à Niamey au Niger, en collaboration avec la Croix-Rouge nigérienne et la Croix-Rouge française. Entre 2020 et 2022, la Fondation a conduit un projet de recherche directement imbriqué à un programme régional de santé materno-infantile (Programme Régional Genre Santé Sahel, PROGRESS), mis en œuvre par la Croix Rouge française, en partenariat avec la Croix-Rouge nigérienne, la Croix-Rouge malienne et le Croissant-Rouge mauritanien. Dans ce cadre, la Fondation a coordonné et soutenu un projet de recherche conduit par le Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL)[51]. Cette recherche a permis de fournir aux Sociétés nationales impliquées de nouvelles

50 Paul Knox Clark et James Darcy, *Insuffisance des preuves. Qualité et exploitation des données probantes dans l'action humanitaire*. ALNAP, Londres, 2014.

51 Le LASDEL est un laboratoire nigérien et béninois de recherche en sciences sociales, menant des travaux qualitatifs à base empirique, selon des normes de qualité internationale, fondé en 2001 à Niamey (Niger), puis étendu en 2004 à Parakou (Bénin).

connaissances des contextes dans lesquels elles interviennent, permettant de repenser ou de construire de nouvelles modalités d'intervention.

En mai 2023, la Fondation a organisé un atelier APRIS à Niamey, en partenariat avec la Croix-Rouge nigérienne et la Croix-Rouge française. Il a rassemblé des représentants d'une quinzaine d'organisations et de différentes Sociétés nationales occupant des fonctions variées (coordinateurs de projet, référents techniques, volontaires, *etc.*) sur différents territoires. Cet atelier pilote a permis plusieurs avancées. D'une part, il a révélé l'impact de la collaboration entre chercheurs et acteurs humanitaires. En effet, les résultats de recherche ont permis de renforcer la connaissance et la compréhension des normes et dynamiques locales, aboutissant à approfondir et ajuster certaines activités du programme. Par exemple, les formations « soins respectueux et humanisants », destinées aux agents de santé, ont été adaptées afin de permettre une prise en compte des situations de violences basées sur le genre documentées par les chercheurs. En outre, cet atelier a permis de réviser la stratégie de mobilisation communautaire du programme PROGRESS à Zinder au Niger. En prenant en considération toutes les contributions et conclusions de la recherche, les participants ont examiné en détail les messages clés à aborder à travers les différents canaux et activités de communication (tels que les émissions radio, les caravanes et les « causeries »). Ces messages visent à influencer les normes et dynamiques sociales qui affectent la santé des femmes et leur capacité à prendre des décisions sur des questions qui déterminent leur droit à la santé.

Plus généralement, les observations issues des ateliers APRIS permettent de tirer les premiers enseignements. Tout d'abord, elles confirment que l'implication des acteurs dans le processus de recherche a un effet positif pour ajuster et adapter les objectifs de recherche aux enjeux opérationnels. Ensuite, pour garantir une bonne appropriation et une bonne utilisation des résultats, il semble plus efficace de se concentrer sur la mise en application des résultats de recherche ayant reçu l'approbation et un jugement positif de la part des acteurs opérationnels. Au contraire, des résultats étant jugés plus innovants et de meilleure qualité sur le plan scientifique mais ne parvenant pas à convaincre les acteurs opérationnels, seront bien plus difficiles à transmettre et appliquer. Enfin, il est indispensable de prendre pour point de départ les activités programmatiques et les contraintes entourant l'action opérationnelle, puis d'intégrer progressivement les résultats de recherche qui peuvent l'être.

Secteur humanitaire et académique : les défis d'une nécessaire collaboration

Malgré des avancées importantes dans l'ensemble du secteur humanitaire, les défis et obstacles aux collaborations avec le monde académique demeurent importants, et limitent l'influence et l'apport de la recherche dans la réponse aux besoins des plus vulnérables.

En premier lieu, la difficulté de recueillir des données primaires et la question de la sécurité des chercheurs dans les terrains où il existe une crise humanitaire constituent un enjeu central et un obstacle important aux collaborations entre

acteurs académiques et humanitaires[52]. Pour y remédier, des outils spécifiques ont été développés (notamment par des chercheurs de l'Institut international d'études sociales de l'université Erasmus de Rotterdam[53]), et traduits en plusieurs langues. À cela s'ajoutent des contraintes temporelles entre des interventions humanitaires de court terme et le temps nécessaire pour pouvoir réaliser des recherches rigoureuses et complètes. Ces contraintes sont particulièrement fortes sur les méthodes qualitatives de collecte de données, qui constituent pourtant un atout essentiel pour mieux comprendre et analyser les dynamiques entourant l'action humanitaire[54]. Par conséquent, les difficultés d'accès à certains terrains renforcent le risque d'un usage prédominant des méthodes quantitatives et des analyses chiffrées. Pourtant, plusieurs chercheurs ont mis en évidence le risque de réduire des vies et des expériences à de simples chiffres dans des bases de données, conduisant à une déshumanisation des victimes et à une perte de compréhension des vrais enjeux sur le terrain[55].

En deuxième lieu, les collaborations entre chercheurs et acteurs humanitaires se heurtent à d'importantes problématiques de financements. En effet, les organisations humanitaires peinent souvent à convaincre des bailleurs de fonds de soutenir les projets de recherche qu'elles développent, puisque les financements traditionnels de l'aide humanitaire se limitent souvent à des actions opérationnelles, quand les instruments de financement public ou privé de la recherche privilégient les coopérations avec des universités. Par ailleurs, au-delà la recherche en elle-même, les activités de diffusion et de promotion sont elles aussi particulièrement sous-financées.

Au-delà de la problématique du financement et de l'accès aux terrains, la recherche sur l'humanitaire est aujourd'hui marquée par une faible présence de chercheurs issus des pays concernés par les crises humanitaires. En effet, en général, les inégalités dans le monde académique demeurent importantes. À titre d'exemple, l'Afrique subsaharienne ne représente aujourd'hui que 3 % de la recherche produite dans le monde[56]. Cette situation s'explique notamment par un déficit de chercheurs, mais également par un manque de financements publics dédiés à la recherche dans ces régions. Ainsi, le sous-financement et l'absence de politiques nationales mises en place par les États dans ce domaine contraignent les chercheurs à exercer d'autres activités et parfois à quitter leur pays. Ces inégalités sont particulièrement fortes dans le domaine de la recherche sur l'humanitaire, où prédominent les institutions et les chercheurs occidentaux. Ainsi, en parallèle de l'agenda relatif à la « localisation de l'aide », il semble indispensable d'engager une « localisation de la recherche ».

52 Daniel Maxwell, Peter Hailey, Jeeyon Janet Kim, Erin McCloskey et Maria Wrabel, *Constraints and Complexities of Information and Analysis in Humanitarian Emergencies: Evidence from Nigeria*, Feinstein International Center, université Tufts, Boston, Massachusetts, 2018.

53 Dorothea Hilhorst, Lucy Hodgson, Bram Jansen et Rodrigo Mena, *Safety and Security Guidelines for Field Research in Complex, Remote and Hazardous Places*, Institut international d'études sociales de l'université Erasmus de Rotterdam, 2019.

54 Amélie Sundberg, *Au-delà des chiffres, comment les approches qualitatives peuvent améliorer le suivi de l'action humanitaire*. Suivi et Évaluation, ALNAP, 2019.

55 Sandrine Revet, « Compter et raconteur les catastrophes », *Communications*, n° 96, 2015.

56 Sarah Botton, Linda Zanfini, Rohen d'Aiglepierre « L'aide internationale peut-elle participer à l'ancrage de la recherche africaine ? », *The Conversation*, 6 septembre 2021, disponible sur : https://theconversation.com/laide-internationale-peut-elle-participer-a-lancrage-de-la-recherche-africaine-166770.

Le respect et la défense de la liberté et de l'indépendance des chercheurs constituent un quatrième défi. En effet, dans le secteur humanitaire, il arrive souvent que les chercheurs travaillent en tant que consultants et que les organisations humanitaires leur passent des « commandes ». De plus, les termes juridiques de certaines collaborations garantissent que les données collectées restent la propriété des organisations commanditaires, entravant les possibilités de publication pour les chercheurs ayant conduit les enquêtes. C'est pourquoi il est indispensable d'établir des partenariats tenant compte des problématiques spécifiques des chercheurs, sur un temps long, et dans le respect de leur liberté[57].

La nécessité de capitaliser et de partager les expériences est également un enjeu pour le secteur humanitaire, et en particulier pour les initiatives visant à collaborer avec le secteur académique. Au sein du Mouvement, celles-ci sont nombreuses et ont été développées progressivement par de nombreuses Sociétés nationales. Pour autant, les espaces d'échanges et de partage entre pairs demeurent relativement rares. Pour y remédier, le Consortium de recherche de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été développé, afin de rendre la recherche et la science plus accessibles aux membres du Mouvement. De même, il est primordial que les organisations humanitaires développant des activités de recherche s'engagent à garantir une large diffusion des publications produites. Dans cette optique, la Fondation a par exemple fait le choix de publier gratuitement et en ligne l'ensemble de ses travaux (y compris dans la bibliothèque numérique de la Fédération), et a récemment produit une synthèse globale rassemblant les principaux résultats de ces dix ans de soutien à la recherche[58].

Enfin, la dimension éthique de la recherche sur l'humanitaire constitue un dernier défi majeur. Il s'agit autant de garantir l'éthique de la recherche[59], que de s'interroger sur le rôle et la place des chercheurs dans les situations d'urgence et dans des zones affectées par d'importantes crises humanitaires[60]. En effet, les collaborations entre acteurs humanitaires et chercheurs soulèvent de nombreuses réflexions éthiques, ne serait-ce qu'en ce qui concerne le consentement éclairé des personnes affectées par les crises, la protection de leur dignité et la manière dont les résultats de la recherche sont utilisés. Les chercheurs et les humanitaires ont souvent des approches différentes en ce qui concerne la communication et le partage d'informations : les chercheurs ont généralement l'habitude de publier leurs résultats, tandis que les humanitaires peuvent être plus enclins à garder certaines informations

57 Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du Lasdel (Niger-Bénin) », *Cahiers d'études africaines*, vol. 202-203, n° 2-3, 2011.

58 Fondation Croix-Rouge française, *op. cit.* note 15.

59 Association Internationale de Sociologie, *Code d'éthique*, 2001. L'éthique de la recherche dans le secteur humanitaire constitue un fondement essentiel pour garantir la dignité, le respect et la sécurité des individus vulnérables prenant part à l'étude. Elle préserve les droits fondamentaux des populations étudiées, tout en renforçant la confiance entre les chercheurs et les communautés auprès desquelles ils travaillent, favorisant ainsi des relations durables et respectueuses. En outre, une solide éthique de la recherche humanitaire prévient les potentielles exploitations, assure la validité des résultats obtenus et maintient l'intégrité scientifique. Enfin, elle s'inscrit dans la quête d'amélioration des interventions humanitaires et de la qualité de vie des personnes affectées par des crises.

60 Rodrigo Mena et Dorothea Hilhorst, « Ethical considerations of disaster research in conflict-affected areas », *Disaster Prevention and Management*, vol. 31, n° 3, 2022.

confidentielles pour des raisons de sécurité ou de protection des bénéficiaires. Enfin, il s'agit de prémunir l'ensemble des parties prenantes, tant les chercheurs que les acteurs opérationnels, contre des risques éthiques qui peuvent apparaitre pendant le projet de recherche, afin de garantir une collaboration sûre et fructueuse.